

Délibération n°16

L'AN deux mille dix-huit, le 11 septembre, le conseil communautaire, convoqué le 5 septembre 2018 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
61

**Nombre de conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
61

Nombre de votants :
61

Date de convocation :
5 septembre 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
19 septembre 2018

Objet :

**Coulée verte de l'Ambène –
travaux d'aménagement :
demande de subvention au titre
du Contrat Ambition Région**

PRESENTS :

M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, Mme Annick DAVAYAT, M Jacqueline DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
M Laurent PALASSE, M Philippe SCHAAL, Mme Marie-Andrée BERKES, Mme Sylvie MOIGNOUX **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Christian ARVEUF, conseiller communautaire unique de LUSSAT, remplacé par M Laurent PALASSE, conseiller communautaire suppléant
- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- Mme Nadine BOUTONNET, *a donné pouvoir* à M François CHEVILLE
- M Philippe COULON, conseiller communautaire unique de ST-OURS LES ROCHES, remplacé par Mme Marie-Andrée BERKES, conseiller communautaire suppléant
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, *a donné pouvoir* à Mme Françoise LAFOND
- M Stéphane FRIAUD, *a donné pouvoir* à Mme Pierrette CHIESA
- M Daniel GRENET, *a donné pouvoir* à M Pierre PECOUL
- Mme Michèle GRENET, *a donné pouvoir* à M Jacqueline DIOGON
- M Didier IMBERT, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par Mme Sylvie MOIGNOUX, conseiller communautaire suppléant
- M Jacques LAMY, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre BOISSET
- Mme Emilie LARRIEU, *a donné pouvoir* à M Pierre CERLES
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir* à Mme Catherine VILLER-MICHON
- Mme Michèle SCHOTTEY, *a donné pouvoir* à Mme Nicole PICHARD

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Françoise LAFOND

Rapport n°16 – Coulée verte de l'Ambène – travaux d'aménagement : demande de subvention au titre du Contrat Ambition Région

Vu la délibération n°1450 de la Commission Permanente du Conseil Régional du 17 novembre 2016 approuvant les modalités opérationnelles de ses contrats, dits Contrats Ambition Région,
Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional du 06 novembre 2017 validant la programmation présentée au contrat Ambition Région 2017-2019,
Vu la délibération n°20180605.20 du conseil communautaire du 5 juin 2018 par laquelle Riom Limagne et Volcans a décidé de conclure avec la ville de Riom un groupement de commande pour la mise en œuvre des aménagements coulée verte de l'Ambène 2018,

Considérant que l'une des actions inscrites au contrat ambition Région porte sur l'aménagement de cheminements doux dont le projet de la coulée verte de l'Ambène,
Considérant que suite à la consultation, la commission constituée pour les marchés passés en procédure adaptée réunie le 3 septembre, a décidé après analyses des offres reçues de confier à l'entreprise STE la réalisation des travaux 2018 pour la coulée verte de l'Ambène pour un montant total de 131 931 € TTC (109 943 € HT) dont 128 739 € TTC pour RLV soit 107 283 € HT,
Considérant que la Région Auvergne Rhône Alpes finance à hauteur de 50% ce projet, Riom Limagne et Volcans sollicite une subvention d'un montant de 53 641,50 €.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- autorise le Président ou son représentant à solliciter une subvention au titre du contrat ambition région auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, d'un montant de 53 641,50 €,
- autorise le Président à solliciter de la Région une autorisation de commencer les travaux avant la notification de la subvention soit dès le mois d'octobre 2018,
- autorise le Président ou son représentant à signer tout document s'y reportant et à demander l'autorisation de commencer les travaux dès le mois d'octobre.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
A Riom, le 12 septembre 2018**

Le Président

Frédéric BONNICHON

